

# Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire

**EDITO:** Grand débat ou passage en force?

Officiellement. le mouvement des Gilets Jaunes a conduit le président Macron et son gouvernement à changer de méthode. Finies « la verticalité du pouvoir », « la posture Jupitérienne », « la F.S.U.66 mise à l'écart des corps constitués ». « Place au dialogue, au débat participatif »... que d'éléments de langage!

En réalité, le gouvernement n'a aucune intention de modifier sa politique. Alors qu'il feint de faire le bilan des remontées du terrain, il maintient sa volonté de casser le statut de la Fonction Publique, puisque le projet de loi Dussopt sera voté au Parlement avant l'été. Ce projet de loi, remet en cause le statut hérité de 1945 et renforcé en 1983, qui a pour objectif d'assurer l'égalité d'accès des services publics à l'ensemble des citoyens, avec des fonctionnaires soumis à la neutralité et protégés d'éventuelles pressions économiques ou politiques. La possibilité de déroger au recrutement par concours est la mesure qui met fin à l'égalité d'accès à la Fonction Publique: la contractualisation va accentuer le lien de subordination entre l'agent et son supérieur hiérarchique, avec le risque de voir les intérêts particuliers prendre le pas sur l'intérêt général. Dans un passé récent, des entreprises publiques comme La Poste, France Télécom, Pôle emploi...ont subi la même mesure qui a conduit à la privatisation. Sont-elles par ailleurs des modèles de gestion des ressources humaines? Le projet de loi prévoit également de supprimer une grande partie des compétences des instances représentatives, qui n'examineront plus les opérations administratives collectives (promotions, mouvement) .

C'est donc l'acte de décès de la Fonction Publique, un des piliers du pacte républicain. Cela mérite une mobilisation d'ampleur que les organisations syndicales tentent de construire malgré l'inertie d'une partie des fonctionnaires et des usagers. Après le 19 mars, une nouvelle journée de grève organisée le sera L'ampleur de la mobilisation sera déterminante.

Dans l'Education Nationale, la méthode est encore plus brutale : la loi Blanquer a été votée à l'Assemblée, en intégrant des articles qui n'ont jamais été discutés avec les représentants des personnels. C'est le cas des Ecoles des Savoirs Fondamentaux dont la mise en place supprimera à terme la fonction des directeurs d'école, qui jouent un rôle essentiel dans le lien de proximité entre les familles et les équipes pédagogiques. Son article 1 réduit également la liberté d'expression des enseignants, qui doivent être aux ordres! Au même moment, la volonté de mise au pas s'accentue : menaces de sanctions disciplinaires contre les enseignants de CP qui ont décidé de ne pas faire remonter les résultats d'évaluations inadaptées et destinées, comme l'a évoqué le ministre, à mettre en concurrence les écoles et les personnels. Que dire de l'envoi de l'IGEN dans un lycée de Nîmes car les enseignants ont décidé de ne pas organiser le bac « blanc », qui n'est pas une obligation statutaire...

Cette méthode autoritaire et méprisante commence à soulever un vent d'indignation dans les établissements... qui risque de se transformer en tempête!

Grégory Raynal, Secrétaire départemental de la FSU 66

## Rien ne sert de râler (pas sûr)... il faut partir à point!

Dans un contexte de mobilisation des « Gilets Jaunes » et de l'émergence du mouvement des « stylos rouges » sur les réseaux sociaux, la FSU 66 a décidé, en ce début d'année 2019, de proposer des lieux d'échanges mais aussi des actions sur et hors temps de travail.

La FSU 66 a été à l'origine des Assemblées Générales réunies au lycée Maillol les 3 premiers jeudis du mois de janvier. Elle a proposé aux autres organisations syndicales un cadre unitaire, ce qui a été accepté par Sud Education, la Ferc CGT et Fnec-Fp FO.

Malgré une faible participation des collègues, des actions de tractage ont été décidées pour la défense de la Fonction publique et l'augmentation du pouvoir d'achat: ce fut le cas le samedi 12 janvier et le samedi 19 janvier, en centre-ville de Perpignan.

Dans le cadre « Education Nationale » et dans un contexte de fermetures de postes, un rassemblement a également été organisé le mercredi 24 janvier, devant la DSDEN. La soixante de collègues présents a pris possession du rond-point de la route d'Argelès en distribuant des tracts pour exiger de meilleures dotations en postes! Pour la FSU 66, il était nécessaire d'élaborer un plan d'actions sur la durée en proposant des initiatives hors temps de travail.

Force est de constater que les collègues de la Fonction Publique en général et de l'Education Nationale en particulier n'ont pas répondu massivement, ni les mercredis ni les samedis!

La journée de grève du 5 février, intégrée dans le plan d'actions départemental, a permis de réunir près de 120 collègues en Assemblée Générale au lycée Arago... preuve une fois de plus que la mobilisation est toujours plus importante lorsqu'il y a arrêt de travail!

Les échanges ont été nombreux, parfois contradictoires mais toujours dans une volonté réaffirmée de construire une grève reconductible, seul outil capable de faire reculer le gouvernement. La grève reconductible fut d'ailleurs mise au vote... mais, si elle n'a pas obtenu la majorité, cette perspective existe et devra être à nouveau proposée lorsque les décisions du Président Macron, prises à l'issue du grand débat national, seront connues. ... car il est peu probable qu'il décide une augmentation substantielle des salaires des fonctionnaires et des précaires ou qu'il s'engage à renoncer à la casse du statut de la fonction publique.

A l'issue de cette Assemblée Générale, l'intersyndicale FSU-CGT-FO-SUD a décidé de proposer à la profession des actions à réaliser sur les lieux de travail tous les jeudis: distribution d'une lettre aux parents devant les établissements le jeudi 14 février (3 modèles de lettres école-collège-lycée à modifier en fonction des spécificités locales ont été proposés par la FSU. Elles sont disponibles sur le site départemental), affichage de banderoles sur les bâtiments le jeudi 21 février. Ajoutons la grève interprofessionnelle du 19 mars qui a fortement mobilisé le premier degré... et les 30 mars et 4 avril à venir pour l'Education...

Autant d'initiatives permettant d'impliquer les collègues et de préparer une suite qui doit être toujours plus revendicative.

## Réunion concernant la sectorisation des collèges du département.

C'était une demande insistante de la FSU 66: organiser des réunions plénières, en présence de toute la communauté éducative (représentants de parents, d'élus, d'enseignants, d'associations), permettant une réelle transparence des débats, pour en finir avec les réunions bilatérales où les propos pouvaient différer en fonction des interlocuteurs. La présidente du Conseil Départemental, Mme Malherbe, avait répondu aux critiques de la FSU par un engagement, qui vient d'être tenu. Dont acte! Cette réunion s'est déroulée le 25 mars.

A l'ordre du jour: la construction du collège de Claira à l'horizon 2024 et les éventuelles modifications concernant 2 collèges de Perpignan: Camus et La Garrigole. La FSU avait demandé que les collègues soient associés à la construction, notamment dans certaines disciplines qui nécessitent des aménagements spécifiques Cette demande a été validée par le Conseil départemental (le SNEP/FSU, notamment, interviendra sur la problématique des équipements sportifs).

La FSU a également insisté pour que les acteurs de tous les collèges du Sud de la ville soient associés aux discussions, car toutes modifications de secteur ou implantations de formations spécifiques concernant Camus ou La Garrigole auront des conséquences sur les établissements voisins ...

Dans son "livre blanc" (cité en référence lors de cette réunion), la FSU 66 proposait de réfléchir à un projet de reconstruction du collège Camus. Le Conseil départemental s'est engagé à étudier cette option.

## En grève le 9 mai pour défendre notre statut public !

Page 2 FSU 66

## Syndicalisme et « Gilets Jaunes »

Le 17 novembre 2018 une mobilisation sans précédent prenait corps pour exiger la baisse des taxes sur les carburants et plus généralement la hausse du pouvoir d'achat.

Les organisations syndicales ont été particulièrement « bousculées » par un mouvement atypique qu'elles n'ont pas « vu venir » et qui exprimait une critique féroce à l'égard du mouvement syndical.

Par ailleurs, le contenu revendicatif restait particulièrement flou: étaitce une jacquerie fiscale qui exigeait « moins d'impôts », c'est-à-dire moins de services publics, ou une exigence de justice fiscale ?

La FSU 66 diffusait le 26 novembre une lettre ouverte, adressée à tous les médias, pour souligner la pertinence d'une mobilisation sur le pouvoir d'achat mais aussi le besoin d'éclaircissement du contenu revendicatif (cette lettre ouverte est disponible sur le site de la FSU 66).

Au fil des semaines, les exigences des Gilets Jaunes sont devenues plus lisibles (réintroduction de l'ISF, renforcement des services publics sur tous les territoires ...).

Dans le département, une délégation de Gilets Jaunes du Boulou a sollicité une entrevue avec 4 organisations syndicales : la FSU mais aussi la CGT, FO et Solidaires.

Ces échanges qui ont eu lieu au siège de la FSU ont montré que les convergences étaient beaucoup plus nombreuses que les oppositions. Une conférence de presse commune GJ et intersyndicale FSU-CGT-Solidaires a même eu lieu.

Nous avons pu participer à certaines actions communes (blocage du rond-point de St-Charles après la manifestation du 5 février en centre ville, rassemblement devant la DSDEN pour exiger l'amélioration des conditions de travail et de rémunérations des AESH et CUI, débats organisés dans le cadre de la « marée populaire ».

La FSU 66 a produit un communiqué pour condamner toutes les violences, qui ne sont pas le fruit des Gilets Jaunes, sincères et déterminés... La FSU 66 s'est aussi exprimée pour dénoncer les violences policières consécutives à l'utilisation de matériel inadapté et de personnels non formés, mais aussi à des stratégies politiques qui n'ont fait qu'attiser la colère.

Grégory Raynal SD FSU66



# <u>Un grand débat pour</u> faire diversion...

La faible participation des citoyens (1,5 millions de personnes seulement dans un pays qui en comprend 66) montre le peu d'intérêt pour un Grand Débat qui apparaît comme une parodie supplémentaire. En effet, le président Macron a déjà annoncé qu'il ne changerait pas de cap et continue de légiférer (loi sur l'école de la confiance, modification du statut des fonctionnaires...). On peut

donc s'attendre à des annonces parcellaires, qui ne modifieront pas substantiellement l'organisation démocratique, économique et sociale de notre pays.

# ... un autre débat pour un vrai changement!

Au même moment, dans notre département, 21 organisations politiques, syndicales et associatives ont décidé de travailler ensemble pour élaborer une plateforme revendicative commune.

A l'initiative d'Edmond Harlé, ancien syndicaliste de la CFTC, elles ont décidé d'organiser une réunion publique qui a eu lieu le samedi 16 février à Perpignan. 3 axes de débats avaient été définis: les droits sociaux et humains, la vie démocratique et l'écologie. Cette journée de travail ouverte à tous les citoyens, à laquelle a participé une délégation de Gilets Jaunes, a permis de lister les revendications qui font consensus. Depuis plusieurs décennies, les gouvernements successifs ont privilégié l'individualisme au détriment du collectif, ont sapé régulièrement les fondements du modèle social français au pro-

fit d'un libéralisme (pas toujours) assumé. Une autre répartition des richesses produites, des aides aux entreprises sous conditions, des possibilités d'intervention des salariés dans la gestion des entreprises ... Autant de points de convergence, porteurs d'espoir pour l'avenir

La FSU 66 a pris toute sa place dans la préparation de cette journée ... qui en appelle d'autres.



DITES NON À LA LOI DE TRANSFORMATION DESTRUCTION DE LA FONCTION PUBLIQUE!





NUMÉRO 101/102 Page 3

#### Secteur « retraité-e-s » de la FSU 66

blée générale de la FGR 66 et le 2 la réforme des retraites. Le Secteur avril se tiendra le congrès national retraité-e-s de la Fsu 66 veut s'en au Mans. Les retraité-e-s FSU font emparer et propose une formapartie de la fédération générale des tion syndicale qui se tiendra le 14 retraites de la fonction publique et mai de 9h à 16h salle des libertés, par leur nombre y ont une place rue Bartissol à Perpignan. importante au niveau représentatif. C'est dans un contexte social et poli- demandes sont à déposer avant le tique difficile que ces débats auront 14 avril. lieu. Pour rappel, la dégradation du pouvoir d'achat des pensions se poursuit avec une revalorisation de 1,1% sur 3 ans malgré une inflation de 2,8% sur la même période et l'augmentation de la CSG vient s'y ajouter.

Le projet de loi portant sur la transformation de la fonction publique ainsi que la future réforme des retraites sonneraient le glas des statuts de la fonction publique et du code de nos pensions. C'est pourquoi les retraité-e-s ont été mobilisé -e-s souvent cette année et ne baissent pas les bras pour de nouvelles actions. Le 11 avril, nous appelons avec la FSU et la FGR a une nouvelle mobilisation nationale avec une manifestation à Perpignan.

Face a un gouvernement qui considère les retraité-e-s comme des variables d'ajustement budgétaire nous disons ça suffit!

Au-delà même des retraites c'est l'équilibre de la société qui est remis en cause.

C'est pourquoi la FSU a décidé d'organiser des réunions sur les retraites aussi bien pour les retraités que pour les actifs, futurs retraités.

Le projet de départ à la retraite ne s'improvise pas et s'organise dans le temps avec toutes les informations possibles. Le SNUIPP a déjà programmé une réunion le 9 avril. D'autres suivront ...

Tous dans l'action!

Le 18 mars a eu lieu l'assem- Il y a un débat de fond à mener sur

Pour les personnels en poste, les **Chantal Argence** 



#### Lettre ouverte à Monsieur le Président

parole d'Attac 06 et militante pour pas la même conception de la sala paix a été grièvement blessée sa- gesse. La sagesse, ce n'est pas rester medi 23 mars à Nice à la suite d'une chez soi à regarder vos perforcharge des forces de l'ordre contre mances en continu sur des écrans une manifestation pacifique.

Vous lui avez souhaité « un prompt rétablissement, et peut-être une forme de sagesse » en lui conseillant d'éviter les manifestations « interdites ». Vous avez insinué que Geneviève Legay « aurait cherché » ce qui lui est arrivé car une « personne fragile » n'a rien à faire dans une manifestation pour défendre une liberté publique. Serait-elle donc aussi la sagesse d'être indignés par responsable de son malheur?

Monsieur le Président, nous, les retraités de l'Education Nationale, entendons le message suivant : « Retraité-e-s soyez sages ; surtout n'allez pas manifester! Ce serait pure folie : vous êtes si fragiles » !

Et, Monsieur le Président, nous vous Nice. répondons avec Erasme : « C'est bien la pire folie que de vouloir être sage dans un monde de fous ».

C'est sans doute parce qu'à vos yeux nous sommes fragiles que vous vous êtes permis de geler nos pensions et de nous « matraquer » à coup de CSG.

Geneviève Legay, 73 ans porte- Monsieur le Président, nous n'avons complaisants. C'est, nous le savons par expérience, remplir notre devoir de citoyens en défendant les libertés publiques quand elles sont menacées, y compris en manifestant pacifiquement contre l'interdiction de manifester. Avant qu'il ne soit trop tard car nous, nous avons la sagesse de relire l'Histoire.

> Monsieur le Président, nous avons la répression et les violences policières qui se sont abattues sur les mouvements sociaux. Avant qu'il ne soit trop tard! Et nous sommes fiers d'être présents avec toutes les autres générations. Fiers, comme Geneviève Legay était fière avec son drapeau de la paix sur cette place de

> Monsieur le Président, nous continuerons à manifester nos colères et nos espoirs.

> Monsieur le Président, nous souhaitons sincèrement un prompt rétablissement à notre camarade Geneviève Legay, à la démocratie, à l'égalité sociale et à la planète.

Section des retraités du SNES-FSU





Page 4 **FSU 66** 

# Réflexions sur la semaine d'actions contre le racisme et l'antisémitisme. Cette mobilisation a eu lieu du 18 au 24 mars.

Elle s'inscrit dans un contexte inquiétant où les actes haineux se sont multipliés sur le territoire national comme dans les autres pays européens.

# <u>L'antisionisme est-il condamnable ?</u>

Le président s'est dit prêt à légiférer... Mais qu'est-ce que l'antisionisme? Il s'agit de la critique d'une idéologie développée par Théodor Herzl, exigeant la création d'un foyer national juif .

Faut-il rappeler que cette idéologie a été fortement critiquée, dès son origine, par de nombreux juifs qui considéraient le sionisme comme un repli sur soi, préférant l'intégration des citoyens juifs dans les sociétés démocratiques? Encore aujourd'hui, des citoyens se déclarent juifs et antisionistes, parce ce qu'ils refusent la séparation des juifs du reste de l'Humanité. Doivent-ils être condamnés ?

Si l'antisionisme est la destruction d'Israël et de ses habitants, il est contraire aux règles internationales et doit être fermement combattu.

Si l'antisionisme est la critique d'un Etat qui foule au pied les décisions de l'ONU et qui organise l'apartheid dans ce que l'on appelle les Territoires occupés, il mérite d'être davantage écouté. De nombreuses initiatives ont animé cette semaine, notamment dans les établissements scolaires. Qui mieux que l'école républicaine et ses enseignants pour tenter de mettre à mal tous les préjugés, les expressions et les actes qui foulent au pied l'idée du vivre-ensemble?

Et par les temps qui courent, l'inquiétude est grande!

Des attaques terroristes (la dernière en date en Nouvelle-Zélande, où 50 musulmans ont été assassinés dans une mosquée par un suprémaciste blanc) aux actes antisémites qui se multiplient, en passant par les propos inacceptables de Brigitte Bardot qui, dans une lettre adressée au préfet de la Réunion, parle d'une population autochtone "dégénérée", une semaine de discussions et de commémorations ne peut suffire pour consolider la devise de la République : liberté, égalité, fraternité. C'est un travail au quotidien que les enseignants réalisent, tout au long de l'année.

C'est aussi le cas des associations comme le MRAP, Solidarité Laïque (et bien d'autres!) qui font œuvre de prévention, de vigilance et d'intransigeance. Leur rôle d'éducation populaire est essentiel.

L'assemblée générale du MRAP aura lieu le 12 avril à 17h30 dans les locaux du Casal : la FSU sera représentée.

# Et si on luttait contre toutes les discriminations et tous les préjugés ?

Voici ce qu' a déclaré le président Macron au lendemain d'une manifestation des Gilets Jaunes: « Le boxeur, la vidéo qu'il fait avant de se rendre, il a été briefé par un avocat d'extrême gauche. Ça se voit! Le type, il n'a pas les mots d'un gitan. Il n'a pas les mots d'un boxeur gitan ».

Tout y est : le mépris de classe, la suffisance des dominants. Et surtout, le racisme séculaire contre ceux qu'on appelle les « gens du voyage ». À la stigmatisation classique contre les « voleurs de poules », le président ajoute que ces genslà sont forcément incultes. Faut-il rajouter que cette communauté, elle-aussi, a été la cible du nazisme?

# <u>Des syndicalistes palestiniens dans les Pyrénées Orientales</u>

Dans le cadre des relations établies par le "collectif Paix et Justice en Palestine" 66 avec la société palestinienne, une délégation de 8 syndicalistes sera accueillie dans notre département du samedi 13 au mercredi 17 avril. La FSU 66 la recevra dans ses locaux pour un moment de convivialité et d'échanges sur les pratiques syndicales.

Un meeting aura lieu le lundi 15 avril à 19h (lieu à préciser): ce sera l'occasion d'entendre leurs témoignages en présence de leurs soutiens, avec la participation de Michèle Sibony de l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix)

Au moment où Trump reconnaît l'annexion du Golan par Israël contrairement au droit international, après le transfert de l'ambassade des EU à Jérusalem, le soutien au peuple Palestinien, victime de la colonisation, s'impose!







NUMÉRO 101/102 Page 5

## Accompagnants des élèves en situation de handicap



niques et administratives du scrutin. participation chez ces personnels malgré les nombreuses difficultés techpremière devant FO, 13,72% et l'UNSA 12,72%. À noter : la hausse de la AESH / AED dans les trente académies et 64 sièges cumulés, la FSU arrive Avec 29,91 % en moyenne aux Commissions consultatives paritaires des AESH, la FSU première

correspondre aux attentes des persituation de handicap sont loin de les accompagnants des élèves en Les premières pistes lancées pour l'avenir du métier d'accompagnant. plusieurs reprises auprès du DASEN tendre à un CDI", ajoute une délé- inclusive dont un pan concerne velable 6 fois avant de pouvoir pré- nier, une concertation sur l'école

".9loɔ9'l accompagnés et à l'ensemble de la Jois aux personnels, aux élèves mesures fortes qui bénéficieraient à anoi nous sommes dans l'attente de teur AESH de la FSU66. "C'est pouret Eli Sanchez responsables du secleur emploi", insistent Aurélie Frenal conduisent souvent à renoncer à naissance professionnelle, qui les salaires bas, une absence de recongradées, des temps incomplets, des fouet des conditions de travail dénels précaires qui subissent de plein "Surtout aux milliers de ces person-'sjauuos

de la FSU 66. pris pour que vive le secteur AESH de travail. Rendez-vous est donc tessionnelle de qualité sur le temps temps complet, une formation prosoins, le droit de pouvoir travailler à d'emplois pour couvrir tous les beet reconnus, la création du nombre tut, des emplois stables, pérennes taire, la création d'un véritable sta-ESH exerçant en éducation prioride l'indemnité REP-REP+ pour les médiate des salaires, le versement nombreuses: La revalorisation im-Les revendications portées sont

meilleur poste". partir parce qu'ils ont trouvé un ploi complémentaire, et finissent par 700 €, ils cherchent souvent un em-CUI et AESH ( $\mathbf{1}^{\text{er}}$  et  $\mathbf{2}^{\text{nd}}$  degré con- à la hauteur de leur travail. Avec complet. "La rémunération n'est pas droit de pouvoir travailler à temps qu'une revalorisation salariale et le en situation de handicap, ainsi pour les accompagnants d'enfants de demander un véritable statut L'objectif de la mobilisation est donc

bersonne auprès d'eux". ces enfants ont besoin d'avoir une changent en cours de scolarité. Tous "Parfois ils ont deux AESH, ou ils en ou handicapés physiquement trouble du langage, de l'attention classique d'enfants atteints de sur l'inclusion dans une scolarité Une situation qui joue aussi

un rendez-vous manque Ensemble pour l'école inclusive :

capées ont lancé, en octobre derd'Etat chargé des personnes handition nationale et le secrétariat Le ministère de l'Educa-

> travail des CUI et AESH. trats, la formation et le temps de tions, le renouvellement des conavancées concernant les affectagroupe de travail afin d'obtenir des pour demander l'organisation d'un guée AESH. La FSU 66 est intervenue à

·(snpuoj désormais plus de 1000 personnels Dans le département des PO, il y a

cales représentatives. tration et des organisations syndifévrier, en présence de l'adminisréunion aura lieu le vendredi 15 blement à cette demande : cette Le DASEN vient de répondre favora-

de la FSU66 est né. sance de leur statut, le secteur AESH tions de travail et une reconnaispour demander de meilleures condid'entre eux ont répondu présents du dossier CUI/AESH, où soixante la FSU académique et responsable Mireille Guibbert, représentante de vembre dernier à Perpignan, par -on 0£ 9l èmine 9gets ue 9Jiu2

forcé, avec des CDD d'un an renousommes recrutés à temps partiel tal de la FSU, Grégory Raynal. "Nous explique le secrétaire départemen-AESH et leurs conditions de travail", action est de faire connaître les devant la DSDEN "Le but de notre Lors d'un premier rassemblement

ISSN en cours CPPAP: 0721 S 06469 Directeur de la Publication: G. RAYNAL Imprimé par DS imprimerie Tél. 04.68.68.88.89 e-mail: fsu66@fsu.fr http://fsu66.asso.st 18 rue Condorcet - 66000 PERPIGNAN F3U66 - Bulletin trimestriel de la Section départementale de la Fédération Syndicale Unitaire

Dispensé de timbrage - Routage 206 - PPDC PERPIGNAN

9 эўв9 EZN 66

### Ordonnance de 45 : pour une justice des enfants éducative et bienveillante

de placement, d'insertion...) pour sonnels et d'outils (lieux diversifiés catifs manquent également de perviennent effectives, les services édutable. Enfin, lorsque les mesures dedégrader, parfois de façon inélucliales continuent, trop souvent, de se ciales, scolaires, psychiques, famiaccompagné.e.s, leurs situations soque ces adolescent.e.s ne sont pas prendre confiance en eux/elles. Lorsleurs erreurs, de prendre ou restructurer, de mûrir, d'apprendre de gique qui leur permettent de se gnement éducatif et/ou psycholoont avant tout besoin d'un accompaiup s.a.tnasselobe sab ta strafana sab ces listes d'attente, il y a, en effet, un ou une professionnel.le. Derrière même que l'enfant ait pu rencontrer viennent parfois caduques avant tent en attente plusieurs mois et decatives prononcées par les juges respour enfants, certaines mesures éducé récemment plusieurs tribunaux longue. De plus, comme l'ont dénonprocédure serait par essence trop fonctionner et non pas parce que la mains et matériels, suffisants pour tribunaux n'ont pas les moyens huc'est essentiellement parce que les sieurs années pour être jugé.e.s, adolescent.e.s attendent parfois plude moyens. En effet, si certain.e.s tage d'« efficacité », a surtout besoin La justice des enfants, pour davan-

dévolus à l'enfermement aux dépens Actuellement, trop de moyens sont

quat à ces enfants et adolescent.e.s.

proposer un accompagnement adé-

NUMÉRO 101/102

(Ca)

mentaires, ni de discussions au sein Or actuellement, les réponses appordélinquance. étayantes pour permettre la sortie de Lors des débats parlemen- l'âge adulte sont des périodes fra- l'adolescent.e à son passage à l'acte.

et aidantes pour ces enfants. sont de moins en moins éducatives tées à la délinquance des mineur.e.s

inévitablement remettre en cause spécifique pour mineur.e.s viendrait cela, la rédaction d'un code pénal avant tout un enfant en danger. En son ensemble. commet un acte de délinquance est de la protection de l'enfance dans angélisme, qu'un ou une jeune qui Il est important de rappeler, sans losophie générale du texte d'origine. qu'il est essentiel de revenir à la phiperdre tout son sens, nous pensons l'empilement législatif lui ayant fait février 1945 doit être réformée, visée coercitive. Si l'ordonnance du 2 d'une mission de protection à une passant əəiibom profondément La philosophie du placement s'est autonomie est menacé de fermeture. uə no d'accueil famille lement, le placement diversifié, en la justice des enfants serait lente et d'hébergements classiques. Parallè-2022 plus nombreux que les lieux parlement, ceux-ci deviendront en de la justice, actuellement discuté au vues par le projet de loi de réforme centres fermés supplémentaires préété modifié. Avec les créations de en question, le sens du placement a mesures d'évaluation sont remises tituées aux mesures éducatives, les contrôle se sont de plus en plus subs-Au fil des années, les mesures de

> novembre 2018. L'amendement a été adopté le 23 d'expériences sociales suffisamment ger un code pénal des mineurs.e.s. truction de relations éducatives et fants par voie d'ordonnance et rédi- et émancipatrice passe par la constion pour réformer la justice des en- des moyens. Une justice protectrice minute visant à obtenir une habilita- tent de la bienveillance, du temps et déposé un amendement de dernière la personnalité de chacun.e, nécessimation Justice, la Garde des Sceaux a l'histoire, de la problématique et de taires sur le Projet de Loi Program- giles, complexes, et, en fonction de

tation la plus large possible. inscrit dans le temps et d'une concerd'un véritable débat démocratique d'un passage en force aux dépens partie, en grande difficulté. Il s'agit de notre jeunesse, dont pour une jet aussi sensible et essentiel : celui de la société civile à propos d'un su-Il n'y aura donc pas de débats parle-

indulgente. sant ainsi entendre qu'actuellement célérité et de réponses pénales, laisenfants plus efficace en termes de », elle souhaite rendre la justice des chera pas aux « principes essentiels Si la Ministre affirme qu'elle ne tou-

tend à la rapprocher de plus en plus fois plus répressive, expéditive et d'hui la justice des enfants chaque fois. L'empilage législatif rend aujourfié, dont certains articles plusieurs 1945, ce texte a été largement modil'éducatif sur le répressif. Depuis principe fondateur de la primauté de en négliger un seul » et repose sur le noq stanfane de ses enfants pour nance précise que « La France n'est Dans son préambule, cette ordondu Conseil National de la Résistance. l'ordonnance du 2 février 1945, issue fants est actuellement régie par Sur le plan pénal, la justice des en-

L'enfance, l'adolescence, le passage à

de celle des majeur.e.s.

₹ ə§s¶

madame-la-ministre-de-la-justice-ordonnance-de-45-pour-une-justice-des-enfants-%C3%A9ducative-et-bienveillante https://www.change.org/p/ Signez la pétition en ligne

cette notion primordiale en réduisant

34,91% au CTM

## ... əfêt nə sınojuot UZA EL

Pour essayer de se faire une place "coûte que coûte", un syndicat largement minoriənbin elles difficultés qu'ont rencontré beaucoup de collègues pour voter par voie électro-"dégagisme" et d'individualisme est une réelle performance... sans oublier, les rénale à tous les échelons, du national au départemental... ce qui dans un contexte de FSU reste la 2ème fédération de la Fonction Publique, la 1ère dans l'Education Natio-

Les élections professionnelles 2018 ont montré une stabilité du paysage syndical. La

cible, mais force est de constater que les collègues n'ont pas adhéré à ce discours sur la vague du "tous pourris". La FSU, largement majoritaire, a été la principale taire, le SNALC, a mené une campagne contre les syndicats représentatifs en surfant

clivant et peu constructif.

Si la FSU a obtenu près de 40% des voix dans l'Education Nationale au niveau dépar-

currence entre salariés devient la norme, à travers le salaire au mérite par exemple. rieur hiérarchique... c'est une réelle bouffée d'oxygène dans une société où la concollègues continuent de préférer aux relations de gré à gré entre personnel et supé-Si la FSU maintient ses positions, c'est qu'elle défend les règles collectives que les sations syndicales autour de la table. continuera ainsi à mettre tout en œuvre pour réunir le plus grand nombre d'organitemental, elle le doit à son positionnement unitaire, dès que c'est possible... elle

accompagner au quotidien les collègues sur le terrain... Si la FSU se porte bien, c'est que ses représentants ne comptent pas leur temps pour

l'Assemblée Nationale, en intégrant des amendements majeurs qui n'ont suscité auvote unanime de toutes les organisations syndicales. La loi Blanquer est votée à le projet de modification du statut de la fonction publique est maintenu malgré un rement méprisé depuis son arrivée au pouvoir. Dont acte! ... et des actes, en voilà : moins de verticalité et davantage de place aux corps intermédiaires, qu'il a volontaifondent notre pacte républicain. Le président Macron a fait son mea culpa : il faut cielles, mais aussi dans les médias, les valeurs de solidarité et de justice sociale qui Les élus de la FSU vont pouvoir porter pendant 4 années, dans les instances offi-

Voilà pourquoi la construction d'un véritable rapport de force est une évidence pour Un véritable gouffre entre les déclarations officielles et les agissements ministériels. cun débat contradictoire avec les représentants du personnel.

obtenir un véritable changement. Cela demande l'implication de tous!



1 ste, + 6 300 voix







Enseignement, Education, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion **Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées** de la Fédération Syndicale Unitaire

F.S.U.